



LA MUNICIPALITÉ DE ST-MAJORIQUE-DE-GRANTHAM AUTORISE LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE AFIN D'OFFRIR UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Afin que l'ensemble de sa population dispose d'une offre de services de télécommunications efficaces et accessibles **sur l'ensemble de son territoire**, le conseil municipal a autorisé, à la séance du 6 avril dernier, la signature d'une entente visant à offrir la possibilité d'obtenir un service d'internet haute vitesse (conforme aux normes du CRTC) intégrant également les services de télévision et de téléphonie.

[Lire la suite ...](#)

AVIS AUX ENTREPRENEURS : DRUMMOND UNIS, UN PORTAIL POUR PARTAGER LA CRÉATIVITÉ D'ICI!!!

Un nouveau portail pour partager la créativité et le savoir-faire des entreprises du territoire de la MRC Drummond. Ce site n'est pas un répertoire, c'est une plateforme de contenu divertissant (capsules vidéo, article de blogue, offre..) Inspirée et créée par nos entrepreneurs locaux. Les entreprises de la MRC de Drummond qui souhaitent participer à cette belle plateforme de contenu sont invitées à s'inscrire dès maintenant au www.drummond-unis.ca

Drummond-Unis communiquerons avec vous dans les prochains jours afin de vous transmettre tous les détails du projet!

N'hésitez pas à nommer vos entreprises coup de cœur en commentaire afin de les inviter à s'inscrire!



PRÈS DE 1.7 M\$ D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE LA MRC DRUMMOND (PAUPME)

Suivant les directives émises par les gouvernements visant à freiner le plus possible la propagation de la COVID-19, plusieurs entreprises et commerces ont dû fermer leurs portes ou ralentir leurs activités. Dans l'objectif de soutenir les entrepreneurs face à la crise actuelle, le ministre de l'Économie et de l'Innovation du Québec, M. Pierre Fitzgibbon, a annoncé le 3 avril dernier une nouvelle mesure financière : l'*Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*. Pour le territoire de la MRC de Drummond, le montant d'aide totalise près de 1,7 M\$. La gestion de cette enveloppe a été confiée à la Société de développement économique de Drummondville (SDED) qui pourra appuyer les entreprises de la MRC qui éprouvent des difficultés financières en raison de la COVID-19 et qui ont besoin de liquidités rapidement.

[Pour inscrire connaître les détails de l'aide financière PAUPME COVID-19, consultez le site de la Société de développement économique de Drummondville.](#)

[Lire la suite...](#)



VOTRE CONFINEMENT EST DIFFICILE?

Si vous êtes victime de violence à la maison, le confinement peut rendre votre quotidien encore plus difficile.

Si vous avez besoin d'aide, SOS VIOLENCE CONJUGALE est là pour vous.

Contactez SOS VIOLENCE CONJUGALE au 1-800-363-9010 ou au sos@sosviolenceconjugale.ca.



FRAUDE EN COURS EN LIEN AVEC LE COVID-19

La Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes âgées invite les personnes âgées, leurs proches et toutes autres personnes en contact avec elles à redoubler de vigilance quant aux fraudes financières commises par téléphones ou par internet.

Les périodes de turbulences sociales et sanitaires, comme celle que le Québec traverse actuellement, sont propices à une apparition accrue de ce genre de fraude.

[Lire la suite ...](#)



COVID-19 : ANNULATION DES TAUX D'INTÉRÊT POUR LA PÉRIODE DU 12 MARS AU 11 JUIN 2020

Afin d'accommoder les citoyens durant cette période, le conseil municipal a choisi d'annulé les intérêts pour la période du 12 mars au 11 juin 2020.

Le deuxième versement, prévu en date du 11 mai 2020, pourra être transmis à la municipalité avant le 11 juin 2020 sans aucun frais d'intérêts. Le conseil a pris la décision de réévaluer les dates du gel d'intérêts selon l'évolution de la pandémie.

Pour ceux et celles ayant transmis des chèques post datés à la municipalité, notez que ceux-ci seront encaissés à la date prévue sur votre chèque à moins d'un avis contraire de votre part. Pour toutes informations, nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal au 819-478-7058, du lundi au jeudi, de 7h30 à 16h00.

RÉOUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE DÈS LE MARDI 28 AVRIL

Alors que le printemps s'installe graduellement, la MRC de Drummond annonce la réouverture de son écocentre à compter du mardi 28 avril prochain.

Situées au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, les installations de l'écocentre seront accessibles aux résidents des municipalités de la MRC de Drummond qui ne présentent aucun symptôme de la COVID-19, du mardi au samedi, de 8 h à 17 h. Le site sera fermé les dimanches et lundis.

[Lire la suite](#)



PETIT RAPPEL POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous rappelons au citoyen de la municipalité que les matériels informatiques et électroniques ne sont pas acceptés lors de la collecte du bac gris.

La collecte des gros rebus est prévue le 8 mai, cependant, la municipalité est toujours en attente de confirmation de la part de son fournisseur à savoir si la collecte aura lieu à cette date ou sera reportée. La municipalité informera les citoyens via les réseaux sociaux le plus tôt possible.

Nous en profitons pour vous présenter la nouvelle campagne de la MRC Drummond : **RESTE À LA MAISON ET GÈRE BIEN TES RESTES**. Pour savoir ce qui va dans le bac brun, [utilisez l'application de la MRC Drummond.](#)



SERVICE D'AIDE À L'ÉPICERIE POUR LES AÎNÉS DE 70 ANS!

Le Centre d'action bénévole Drummond a mis sur pied un nouveau service d'aide à l'épicerie pour les aînés de 70 ans et plus de la MRC de Drummond.

Dans le contexte actuel du COVI-19, la période de confinement et de distanciation sociale, il était essentiel pour le Centre d'action bénévole Drummond de répondre au besoin de sa clientèle.

Le service s'adresse aux personnes de 70 ans et plus n'ayant pas de famille ou proches qui peuvent les aider avec leur épicerie. Ce service n'est pas un service d'urgence. On demande donc aux personnes aînées de faire une planification de leurs achats pour une période de plus d'une semaine.

[Lire la suite ...](#)



LE CIUSSS DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC DEMANDE L'AIDE DES ENTREPRISES

Le CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec demande aux entreprises possédant des masques de type N95 ou des demi-masques 3M modèles 6000 ou 7000 sont invitées à faire don ou vendre ses équipements au CIUSSS pour empêcher la pénurie dans les hôpitaux.



Pour transmettre les masques au CIUSSS MCQ, contacter M. Marcel Pélouquin, coordonnateur sécurité, sécurité civile et mesure d'urgence au CIUSSS. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : 04securitecivilecovid@ssss.gouv.qc.ca

[Voici des images des masques de type N95 ou des demi-masques 3M modèles 6000 ou 7000 ...](#)

HORAIRE DES COMMERCES TOUJOURS OUVERT

Prenez note que plusieurs commerces de proximités dans la municipalité ont modifiés ou songe à modifier leurs heures d'ouverture au courant des prochains jours. Voici une liste non exhaustive des différents commerces de proximités de la municipalité où les heures d'ouverture risquent d'être modifiées prochainement.



DÉPANEUR PROVISOIR

Lundi au vendredi : 8H à 20H

Samedi et dimanche : 10H à 20H

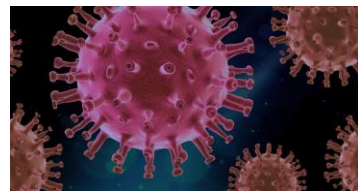
Les heures d'ouverture du dépanneur Provisoir seront sujettes à changement au cours des prochaines semaines. Nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'établissement au 819-475-0010 pour plus d'informations.

LES ALIMENTS TRISTANS

Pour tous vos besoins de café, les Aliments Tristant ont ce qu'il vous faut. Besoin de cuisiner? Ils ont aussi de la farine, mélange de sarrasin, des mélanges de crêpes et gaufres, et plus encore! Un service de livraison et de ramassage en magasin est offert, contactez-les au (819) 857-4313.

SITUATION DE CONFINEMENT DIFFICILE ET VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE

Vous vivez en situation de confinement (quarantaine ou âgé de 70 ans et plus) et vous avez besoin d'aide. Vous avez besoin d'aide pour aller chercher votre épicerie, vos médicaments ou vous avez simplement besoin de briser l'isolement en discutant avec quelqu'un, des bénévoles et des organismes sont là pour vous.



Nous vous invitons à communiquer avec le bureau municipal au 819-478-7058, du lundi au jeudi, de 7h30 à 16h00. Hors de cette plage horaire, vous pourrez laisser un message sur le répondeur et nous communiquerons avec vous pendant les heures d'ouverture. Vous

pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site web à l'adresse suivante:

[Nous vous invitons à vous inscrire ici!!!](#)

PROGRAMME PAIR TOUJOURS AU SERVICE DES AÎNÉS

Malgré la quarantaine qui peut être difficile pour nos aînés, le programme Pair est là pour eux.

En effet, le programme Pair est un service gratuit pour les aînés qui les contactent quotidiennement pour s'assurer de leur bien-être. Si une personne ne répond pas après trois tentatives, une alerte est déclenchée. Les répondants sont contactés et, au besoin, les secours sont envoyés.

Dans cette situation actuelle, ce service est plus efficace que jamais pour les aînés vivant seuls et désirant une sécurité à leur domicile.

Si vous connaissez des personnes âgées qui vivent seules, n'hésitez pas à leur proposer de s'abonner au programme Pair, ou faites-le vous-même, en téléphonant sans frais au 1 877-997-7247. [Vous pouvez également vous rendre sur le site \[www.programmepair.ca\]\(http://www.programmepair.ca\).](#)



GUIDE AUTOSOINS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le Guide autosoins a pour but d'aider chaque personne à prendre les meilleures décisions possible pour sa santé et celle de ses proches durant la pandémie de COVID-19.

Il permet plus spécifiquement de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi ou de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si l'on a besoin de soins de services.

[Consultez le guide dès maintenant ...](#)



LES CROTTES C'EST DANS LE SAC!!!

Attention!!! Nous vous demandons de porter une attention particulière lorsque vos chiens font leurs besoins lors de vos promenades. Il est très désagréable pour les autres citoyens d'être obligés de ramasser les cadeaux laissés sur leur terrain ou dans les endroits publics. La problématique est d'autant plus grande que le nombre de marcheurs augmentent considérablement en raison du confinement. Nous vous rappelons que l'amende pour une crotte laissée sur place est de 150\$ alors que l'amende pour un chien en liberté est maintenant de 689\$. La municipalité vous invite à prendre soin de vous, des autres et de vos animaux en cette période de confinement.



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Courriel envoyé à : EMAIL

Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham
1962 boulevard Saint-Joseph Ouest
Saint-Majorique-de-Grantham (Québec) | J2B 8A8 | Canada
819-478-7058 | info@st-majorique.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

